

**Nombre de conseillers**

En exercice : 26

Présents : 20

Absents : 6

- dont suppléés : 3

- dont représentés : 2

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le quinze avril à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le neuf avril deux mille vingt et un se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, BARNEAUD Christophe, GARNIER Louis Gabriel, ORTUNO Miguel, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, SIGNORET Jean-Christophe, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, GASTON Arnaud et CAPEL Denis

**EXCUSES** : BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à M. BARNEAUD Christophe, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. ISOARD Bernard suppléé par M. SIGNORET Jean-Christophe et M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le 22/04/2021

ID : 004-200072304-20210415-D202161-BF

## Délibération n°2021/61

**OBJET: APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2021 « SERVICE ANNEXE MAISON DE SANTE »**

Le Conseil de Communauté,

**VU** l'avis favorable de la commission des finances réunie le 16 Mars 2021 ;

Sur proposition de M. Yvan BOUGUYON, Vice-Président,  
Après délibéré,

- **APPROUVE** le budget primitif "Service annexe Maison de Santé" 2021 :
  - par *chapitre* au niveau des opérations financières de la *section d'investissement*
  - par *opération* au niveau des opérations individualisées

qui s'établit comme suit :

**Pour la section de fonctionnement :**

Dépenses : **24 600.00 €**

Recettes : **24 600.00 €**

**Pour la section d'investissement :**

Dépenses : **1 118 480.00 €**

Recettes : **1 118 480.00 €**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Mme Sophie VAGINAY RICOURT

